

Justificatif généré le 24/01/2024

Support de parution :  **Actu-Juridique.fr**

Date de parution : 24/01/2024  
Département : (75) Paris  
URL de l'annonce : [www.actu-juridique.fr/a/720457](http://www.actu-juridique.fr/a/720457)  
N° d'annonce : 720457

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 19 janvier 2024, à Rennes.

**Dénomination** : AMS.

**Forme** : Société par actions simplifiée.

**Siège social** : 46 bis avenue du Maine, 75015 Paris 15.

**Objet** : - Les activités privées de sécurité en surveillance et gardiennage. - La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements, la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

**Durée de la société** : 99 année(s).

**Capital social fixe** : 1000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.

**Cession d'actions et agrément** : Les cessions d'actions entre associés peuvent être effectuées librement. Préalablement à toute autre cession, l'associé cédant doit notifier au Président de la Société son projet de cession, en indiquant l'identité du cessionnaire pressenti, le nombre de titres dont la cession est envisagée et les conditions de la cession projetée, notamment le prix convenu ou la valeur retenue.

**Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote** : Dans les conditions statutaires et légales.

**Ont été nommés : Président** : Monsieur Christophe MARTIN 10 rue Jack Kerouac 35700 Rennes.

La société sera immatriculée au RCS de Paris.

Pour avis.

Vérifier la validité de l'annonce

**Code de vérification : aeQvZORk2**

<https://digitalisation.actulegales.fr/#aeQvZORk2>

